



Contrat de mariage

Par machinette

bonjour

je me suis mariée le 26/11/11 sous le régime de la communauté au moi de mars 2012 mon mari a acquis une brasserie j'aimerais savoir si je peu modifier ou faire un avenant au contrat de mariage au cas ou cela se passe mal je suis protégée a savoir qu'il est aussi actionnaire dans une autre brasserie ou j'ai été gérante avec lui et je suis sortie de la société au 1er juillet 2012.

Merci de la réponse.

Veillez agréer mes sincères salutations.